



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu  
du 10 décembre 2012**

# PARTICIPANTS

## Présents

### Membres titulaires

Waël ALI SOUFIAN, Vincent BARBARAS, Jean BOONEN, Fabrice CHARTREUX, Jacques CHEVALIER, Marie-Josée DAVANZO, Marie de METZ NOBLAT, Philippe DUPONT, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Arnaud HABRANT, Fabien HAMON, Jacques HENRION, Jean-Louis KAYSER, Jean-Sébastien MENGIN, Brigitte MEYER, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Philippe PERRIN, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

### Membres associés

Christian FAIVRE, Claude GILLARD, Denis HEFTRE, Jean-Pierre LEHMANN, Claude PERETTE, Catherine STRASSER, Joël VIGNERON

### Personnes qualifiées

Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy ; Etienne MALHER, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle ; Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

### Invités

Jean-René DUBOIS, Directeur Général de la CCIRL

### Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Chargée de Mission ; Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet du Président ; Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Opérations Stratégiques ; Lina GILSON, Directeur Formation et Emploi ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Christine LACOSTE, Assistante du Directeur Général ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général, Adjoint du Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires et aux Réseaux ; Olivier SIMON, Directeur Services aux Entreprises et aux Infrastructures ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

## Excusés

### Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

### Membres titulaires

Olivier BERTRAND, Yannick BOHN, Pascal CARRERAS, Véronique MADINI, Delphine MANZANO, Sylvie PETIOT, Laurence REBECK

**Membres associés**

Jacques BACHMANN, Philippe DURST, Colette HEISSER, Marie-Hélène NAILLON, Jacques WERMUTH

**Personnes qualifiées**

Jean-Marie BELLOCCHIO, Président du BTP 54 ; Jean-François BENEVISE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ; Jean-Marie BENOIT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ; Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Christian TOULET, Directeur Régional INSEE Lorraine

**Invités**

Paul ARKER, Président de la CCIRL Lorraine

**Absents****Membres titulaires**

Jean-Charles BERNARD, Christine BERTRAND, Gilles FLOQUART, Constant MARANDEL

**Membres associés**

Jean-Marie BRANCALEONI, Franck EHRLACHER, Jean-Pierre FERRANTE, Alain MARCOTULLIO

**Personnes qualifiées**

Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; André BONAL, Président de l'UIMM de Meurthe-et-Moselle ; Isabelle DELAUNAY, Directrice Régionale Adjointe de la DRJSCS Lorraine ; Roland ESCH Président du TGI de Nancy ; Gérard HOLZAMMER, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy ; Philippe SOLD, Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54

# SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle .....	7
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2012 .....	9
2- Demandes de subventions .....	9
2-1 ICN Business School : demande de subvention 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	9
2-2 MEDEF : demande de subvention 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	11
2-3 CGPME : demande de subvention 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	11
2-4 Eden Green Valley : demande de subvention pour action Pollutec 2012 .....	11
2-5 Avenir des Entrepreneurs : demande de subvention ( <i>renouvellement</i> ) .....	12
2-6 Forum Est Horizon : demande de subvention pour l'édition 2012 .....	12
2-7 Fondation NIT-Université de Lorraine : demande de don .....	12
2-8 ESIAL-TELECOM Nancy : demande d'aide financière pour le déploiement de leur nouvelle identité visuelle .....	13
3- Appels à cotisations .....	13
3-1 Communication et Relations Publiques en Lorraine (CRPL) : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	13
3-2 Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris : cotisations 2011 et 2012 .....	14
3-3 Alizé Longwy : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	14
3-4 Alizé Toul-Terres de Lorraine : cotisation 2012 .....	15
3-5 CERFAV : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	15
3-6 Conseil de développement du Pays du Lunévillois : cotisation 2011 ( <i>renouvellement</i> ) .....	16
3-7 Conseil de Pays du Val de Lorraine : cotisation 2012 .....	16
3-8 Meurthe-et-Moselle Tourisme : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	16
3-9 ADUAN : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	16
3-10 Val de Lorraine Initiatives : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	17
3-11 Grand Nancy Initiatives : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	17
3-12 PFI BBOMI : cotisation 2012 .....	17
3-13 Seine Moselle Rhône : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	17
3-14 PROVOIDEAU : cotisation et subvention 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	18
3-15 Consortium international pour le développement des voies navigables : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	18
3-16 Réseau E2C France : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	18
3-17 2APH : cotisation 2012 .....	18
3-18 ECOREVIA : cotisation 2012 ( <i>renouvellement</i> ) .....	19
3-19 PROMOTECH : demande de cotisation 2011-2012 .....	19
3-20 Pays-Haut Initiative : demande de cotisation 2011 ( <i>renouvellement</i> ) .....	19
4- Demandes de désignations .....	19
4-1 Conseil consultatif permanent pour l'insertion du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant .....	20
4-2 Commission Départementale Accueil Jeunes Enfants : désignation d'un membre titulaire .....	20

4-3 Commission consultative départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) : désignation d'un ou 2 membres suppléants .....	21
4-4 Commission Départementale d'Orientation Agricole de Meurthe-et-Moselle : désignation de représentants .....	21
4-5 Entreprendre en France : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant ( <i>en remplacement de Jean-François ROCHE</i> ) .....	22
4-6 Commission départementale des risques naturels majeurs : renouvellement du mandat de Gilles SCHAFF .....	22
4-7 Sud Nancéien et Toulinois Initiative : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément .....	23
4-8 Val de Lorraine Initiatives : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément .....	23
4-9 Initiative en Pays Lunévillois : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément .....	23
4-10 Grand Nancy Initiatives : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément .....	23
4-11 Pays Haut Initiative : désignation d'un membre titulaire ( <i>en remplacement de Jacques HENRION</i> ) et d'un membre suppléant au Comité d'agrément .....	24
4-12 HOMEGAL : désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant au Comité d'agrément .....	24
4-13 PF1 BBOMI : désignation de Jacques HENRION ( <i>en remplacement de Véronique MADINI</i> ) au poste de Vice-Président du Conseil d'Administration .....	24
4-14 Commission Régionale des Sanctions administratives (DREAL) : demande de modification de désignation pour la CCIRL .....	24
4-15 Collegium DEG (Droit Économie Gestion) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant .....	25
4-16 Territoire Val de Lorraine : désignation des élus référents .....	25
4-17 Val de Lorraine Entreprendre : proposition de désignations .....	25
4-18 Commission départementale des impôts directs et de la taxe sur le chiffre d'affaires : désignation de membres titulaires et suppléants pour les 3 formations pour 2013 .....	26
4-19 Commission indemnisation Travaux ligne 2 et travaux adjacents : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant .....	27
4-20 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy : désignation d'une personnalité extérieure au Comité des Moyens, des Ressources et des Personnels (CMRP) .....	28
4-21 Comité régional de gestion de la marque Qualité Tourisme : désignation d'un membre titulaire .....	28
5- Création de nouvelles commissions : propositions de désignations .....	28
6- Création du Groupement d'employeurs de Lorraine .....	30
6-1 Statuts .....	31
6-2 Désignation des représentants de la CCI de Meurthe-et-Moselle .....	31
7-Attribution de marchés publics .....	31
7-1 Attribution du marché Achats de fournitures de bureau pour l'ensemble des sites de la CCI de Meurthe-et-Moselle .....	31
7-2 Attribution du marché séparé de services assurances pour les besoins	

de la CCI Prestations d'Assurances MAPA 05-12 .....	32
7-3 Attribution du marché MAPA 08-12 pour la restructuration des locaux du siège de la CCI 54 "Projet Conquête" .....	32
8-Information diverse .....	35
8-1 CCI de France : nouvelle identité .....	35
9-Questions diverses .....	35
9-1 Foires et Salons Internationaux de Nancy : cotisation 2012/2013 .....	35
9-2 Sud Nancéen et Toulousain Initiative : cotisation 2012 .....	36

**Annexes**

*Annexe 1 : Poster "Des chefs d'entreprises élus pour Entreprendre"*

*Annexe 2 : Statuts de l'Association Groupements d'employeurs de Lorraine*

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 10 décembre 2012, à 18h, dans ses locaux à Nancy.

## *Allocution du Président François PELISSIER*

Le Président François PELISSIER constate que le quorum est atteint. Il présente les excuses d'Olivier BERTRAND, Yannick BOHN, Pascal CARRERAS, Véronique MADINI, Delphine MANZANO, Sylvie PETIOT et Laurence REBECK, membres titulaires, du Préfet de Meurthe-et-Moselle et de Paul ARKER, Président de la CCIRL représenté par Jean-René DUBOIS, Directeur Général de la CCIRL.

Il souligne la présence de nos partenaires Etienne MALHER, Président de la CGPME, Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France et les remercie de s'intéresser à nos travaux.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il donne les dernières informations sur la CCI Lorraine. A l'Assemblée Générale de celle-ci, le 12 novembre 2012, a eu lieu un grand débat sur les délégations de compétences et de signatures. Il reposait sur le fait qu'au 1er janvier 2013, les effectifs seront transférés à la Chambre régionale. Nous avons souhaité avoir, au niveau territorial, la délégation de compétences et de signatures pour gérer les effectifs de la Chambre territoriale dans le respect d'un niveau de masse salariale et de budget régionalisé.

Malgré le fait que nous ayons 21 signatures représentant la Meuse, les Vosges et la Meurthe-et-Moselle, le Président ARKER n'a pas souhaité et n'a pas voulu présenter la délibération à l'Assemblée Générale. C'est une faute car lorsqu'un tiers des membres le demande, on se doit de la présenter, quel que soit son contenu. Si cette délibération révèle une erreur, la Tutelle peut la remettre en cause dans le cadre de son contrôle mais, en aucun cas, on ne s'oppose de façon a priori à une présentation relevant d'un tiers des membres.

Nous n'avons pas accepté cette position de force du président ARKER. Il s'en est suivi un certain nombre d'échanges et, jeudi soir, nous avons acté d'un avancement significatif puisque, comme cela avait été demandé, nous allons voter avant Noël mais par voie électronique car il n'y a plus le temps de refaire une Assemblée Générale. Nous voterons donc la délégation de compétences et de signatures comme nous l'avions demandé. A partir du 1er janvier 2013, nous serons en charge de la gestion pleine et entière des effectifs de la Chambre territoriale tout en respectant le budget régional et, pendant les 6 mois de 2013, nous aurons la volonté de trouver un cadre de convergence logique de statut et de rémunération dans le cadre d'une régionalisation.

Nous avons réparti un certain nombre de compétences par subsidiarité aux différentes Chambres. La Moselle bloquait car elle n'avait pas accepté le fait qu'elle était la seule à ne pas avoir une compétence déléguée pleine et entière. Nous avons récupéré la compétence de l'enregistrement des contrats d'apprentissage, les Vosges ont la délégation du Centre de Ressources Téléphonique, la Meuse la délégation du back-office du Centre de Formalités des Entreprises. Dans l'accord que nous avons trouvé, la Moselle récupérait le service International installé à Metz. L'enjeu, le compromis, la négociation semblait équitable. Philippe GUILLAUME avait proposé d'offrir gratuitement ses locaux à la Régionale sauf qu'

aujourd'hui cela lui coûte et il ne boucle pas son budget. C'est ce point-là qui leur posait problème et les empêchait d'avancer. L'accord final va reposer sur le maintien de la gratuité pour l'International à Metz et le CFE n'ira plus en Meuse mais en Moselle. On va déléguer à la Moselle le soin de gérer le back-office du CFE. La Meuse récupérera un autre service délégué à savoir toute l'information économique. Elle proposera un projet dans les prochains mois

Aujourd'hui, les 4 délégations de services (formation, centre de ressources-clients, information économique et maintenance-CFE) sont réparties dans les 4 départements. La territoriale va bien gérer par délégation son personnel (délégation de compétences et délégation de signatures) dans un cadre régional garanti par le Président de Région pour avoir une convergence progressive sur plusieurs années.

Le budget régional va être complété par une dotation supplémentaire des services fiscaux en fin d'année. Sur ce correctif de budget, il a été décidé, avant répartition aux Chambres, de réserver un montant au niveau de la Régionale de 500 000 euros, qui sera exclusivement fléché sur les schémas sectoriels. Quatre sont déjà validés. Les autres sont en préparation.

On va faire en sorte de traiter le dossier ICN sur le schéma sectoriel formation-université. La CCI de Meurthe-et-Moselle abonde à hauteur de 200 000 euros, la Régionale avait abondé en sus à hauteur de 100 000 euros l'an dernier. L'idée est d'arriver progressivement à transférer la cotation Nancy sur l'ensemble du dispositif. On essaiera d'extraire de ces 500 000 euros une somme de 150 000 euros pour dire 200 000 plus 150 000 cela fait 350 000. Dans les années à venir, on globalisera tous ensemble et ce sera le soutien que les Chambres accordent ensemble au grand projet Business School Lorraine. ICN voulant dire Nancy, il faudrait le rebaptiser pour que cela ne soit plus Nancy. Ce débat lancinant finira par s'atténuer compte tenu du fait que même la ville de Metz l'a dépassé aujourd'hui.

Un autre élément d'importance s'est passé il y a 3 semaines. J'avais beaucoup insisté auprès de Jean-Pierre MASSERET sur ce point depuis un an. On a créé au niveau régional un Comité pour le Développement Économique et la Promotion de l'Innovation. L'idée est de réunir 2 fois par mois les 4 présidents de départements, le président de l'Université, le représentant des grandes écoles d'ingénieurs, le président du CES, les 3 présidents consulaires, (CCI, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture) et les maires des villes de Metz et de Nancy. Ce groupe aura pour objectif de donner une grande orientation sur les grands sujets économiques pour créer un collectif et procéder à la mise en place opérationnelle chez les uns et chez les autres au regard de leurs compétences et de leurs pouvoirs. C'est un grand pas en avant. Si nous y arrivons, cela veut dire que sur les filières-clés, sur les grandes infrastructures, sur un dossier comme Terra Lorraine, nous aurons une instance qui comprendra les grands outils de décisions politiques au niveau régional.

Concernant Vandières, des informations indiquent que la Région souhaite maintenant passer en phase opérationnelle. La Moselle est farouchement dans l'opposition. Les Vosgiens commencent à réaliser que ce projet n'est pas si pertinent. Il représente 200 millions d'euros voire 280 millions d'euros au total sachant qu'il y a déjà 80 millions d'euros de dépensés.

Nous avons inauguré l'agence de Longwy, sous l'autorité de Jean-Marie VILADECAS. Cette manifestation s'est bien passée. Les locaux sont beaux, tout est en ordre de marche.

Jacques CHEVALIER, membre titulaire, fait part d'une information en provenance du Commissaire du Gouvernement concernant la Cotisation Foncière des Entreprises. Des



décisions vont vraisemblablement limiter les impacts des bases correspondants à certaines majorations qui, dans certains cas, sont vraiment très lourdes. Le principe est d'identifier rapidement avant la fin du mois de décembre les villes susceptibles de revoir leur positionnement. Alors qu'on avait parlé à un moment donné d'étalement possible, on évoque maintenant le paiement du même montant que 2011 et ensuite application des délibérations et liquidation des soldes avec possibilité d'étalement.

Le Président François PELISSIER demande s'il y a d'autres remarques sur l'actualité. Dans la négative, il passe au premier point de l'ordre du jour.

### ***1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2012***

Tous les membres titulaires ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ce compte rendu. Dans la négative, il soumet ce projet à l'approbation de l'Assemblée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2012.***

### ***2- Demandes de subventions***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de subventions.

#### **2-1 ICN Business School : demande de subvention 2012 (renouvellement)**

Par courrier en date du 26 juillet 2012, Bernard LEBRUN, Directeur des Ressources, d'ICN Business School sollicite une subvention de la CCI de Meurthe-et-Moselle de 200 000 euros au titre de l'exercice 2012.

Le 17 juillet 2012, pour la première fois depuis la signature de la convention le 21 mars 1994 avec l'Université, nous avons reçu une facture de l'Université de Lorraine pour un montant de 51 085,96 euros concernant notre quote-part des frais de maintenance des locaux appartenant à la CCI et mis à disposition de l'ICN.

Afin de ne pas dépasser notre engagement de 200 000 €, le Bureau du 19 novembre 2012 a proposé de verser à l'ICN une subvention de 150 000 € pour 2012. Au fil de 2013, suivant facturation des loyers ou cession des locaux, nous compléterons pour atteindre au mieux la somme de 200 000 €.

Deux démarches ont été entreprises :

- Dénonciation de la convention avec l'Université

Usant de la faculté prévue à l'article 3 de la "convention de répartition des charges relatives à la maintenance et à l'exploitation de l'ensemble immobilier abritant le Pôle Lorrain de Gestion, sis rue Michel Ney à Nancy", signée par les présidents René HODOT et Bernard ANCEL, le Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle a adressé un courrier, en date du 11 octobre dernier, au Président de l'Université de Lorraine lui demandant de bien vouloir prendre acte de la dénonciation de cette convention au 31 décembre 2012. En effet, la CCI ne souhaite plus se voir imposer le règlement de frais pour lesquels elle n'est pas décisionnaire.

- Acquiescement d'une redevance d'occupation du domaine public consulaire

Par ailleurs, nous avons sollicité la Direction Départementale des Finances Publiques afin qu'elle fixe le montant de la redevance d'occupation du domaine public consulaire que nous sommes dans l'obligation de faire acquitter par l'Université à compter du 1er janvier 2013.

En effet, le Pôle de Gestion de l'Université de Lorraine occupe des locaux, propriété de notre établissement public, aux 13 rue Michel Ney, 74 Quai Claude Le Lorrain et 15 rue Desilles à Nancy. Lors de l'acquisition de ce bien immobilier en octobre 1993, la CCI de Meurthe-et-Moselle avait pris l'engagement d'y maintenir l'occupation de l'Université à titre gratuit.

Mais depuis cette date, les dispositions régissant l'occupation du domaine public ont été modifiées par l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006 et, singulièrement, par l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques qui édicte que *« toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique (...) donne lieu au paiement d'une redevance »*.

Répondant à Jean-Pierre LEHMANN, Membre associé, qui demande pour quelle raison l'Université fait cette réclamation pour la première fois, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, indique qu'ils ont du voir que la convention leur permettait de facturer les travaux et précise qu'il y a eu des travaux tous les ans.

Le Président François PELISSIER constate que cet héritage du passé n'a plus de raison d'être aujourd'hui mais qu'il comprend les deux positions. Cela ne se réconciliera qu'à travers la vente de la surface concernée. Jérôme CABY, Directeur Général d'ICN Business School, va participer à la Commission Régionale Formation du 14 décembre 2012 et le Président de l'ICN sera reçu prochainement par le Bureau de la CCI Lorraine.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*Afin de ne pas dépasser notre engagement de 200 000 euros, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition du Bureau du 19 novembre 2012 à savoir le versement à l'ICN d'une subvention de 150 000 € pour 2012. Au fil de 2013, suivant facturation des loyers ou cession des locaux, nous compléterons pour atteindre au mieux la somme de 200 000 €.*

### **2-2 MEDEF : demande de subvention 2012 (renouvellement)**

Par un courrier en date du 15 juin 2012, André BONAL, le Président du MEDEF Meurthe-et-Moselle sollicite une subvention de 22 800 euros dans le cadre de la convention conclue entre le MEDEF Meurthe-et-Moselle et la CCI. Pour mémoire, la CCI a versé une subvention de 22 800 € en 2011.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux, réunie le 14 septembre 2012, a émis un avis favorable.

Le Bureau, qui s'est réuni le 19 novembre 2012, propose de verser une subvention de 20 000 € pour l'année 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 20 000 € pour l'année 2012.*

### **2-3 CGPME : demande de subvention 2012 (renouvellement)**

En date du 25 octobre 2012, La CGPME de Meurthe-et-Moselle sollicite une subvention dans le cadre de la convention qu'elle a conclue avec la CCI. Pour mémoire, la CCI a versé une subvention de 22 800 € en 2011.

Le Bureau, qui s'est réuni le 19 novembre 2012, propose de verser une subvention de 20 000 € pour l'année 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 20 000 € pour l'année 2012.*

### **2-4 Eden Green Valley : demande de subvention pour action Pollutec 2012**

Par courrier en date du 13 juin 2012, Alain CORDIER, Président d'EDEN Green Valley nous informe que le cluster d'éco-entreprises Nord-Lorrain et Transfrontalier se propose de participer au salon POLLUTEC 2012 à Lyon en novembre prochain au sein du stand collectif régional de 130 m<sup>2</sup> coordonné par le CAPEMM de Meurthe-et-Moselle. Il sollicite un soutien de la CCI de 2 500 euros pour l'action de ce cluster dont la CCI est un membre fondateur.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012, a émis un avis défavorable car Eden Green Valley est déjà financé par Pollutec. Le Bureau du 19 novembre 2012 a émis également un avis défavorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale refuse à l'unanimité le versement d'une subvention.*

## **2-5 Avenir des Entrepreneurs : demande de subvention (renouvellement)**

Par courrier en date du 15 juin 2012, Jean-Marie MICHEL, Président d'Avenir des Entrepreneurs, sollicite "cette année encore le versement de la subvention au titre de l'année 2012 dans le cadre de notre partenariat avec la CCIT 54 et conformément à nos accords. En effet, le déménagement tardif dans les nouveaux locaux, avenue de Saintignon à Longwy, ne nous permettra pas de réaliser l'économie de loyer prévue".

Il demande également que la CCI prenne en charge, comme les années précédentes, l'impression de l'invitation à leur conférence annuelle. Le montant de la subvention demandée n'est pas mentionné dans le courrier.

Pour mémoire, 3 000 euros ont été versés en 2011 sous réserve qu'Avenir des Entrepreneurs intègre les locaux de l'antenne de Longwy (Décision de l'Assemblée Générale de la CCI du 28/11/2011).

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux, réunie le 14 septembre 2012, a émis un avis favorable pour le versement d'une subvention de 3 000 € en 2012. En 2013, Avenir des Entrepreneurs aura intégré les nouveaux locaux de la CCI à Longwy et ne pourra plus bénéficier d'une subvention.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a émis un avis favorable pour le versement d'une subvention de 3 000 € pour l'année 2012 ; Avenir des Entrepreneurs ne devant plus recevoir de subvention à compter de 2013.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.*

## **2-6 Forum Est Horizon : demande de subvention pour l'édition 2012**

Par courrier en date du 28 juin 2012, Oussama CHARAI, Trésorier du Forum Est-Horizon, sollicite une subvention de la CCI de Meurthe-et-Moselle de 2 400 euros pour mener à bien la rencontre annuelle qui sera organisée le 22 novembre 2012, entre les entreprises et les étudiants de la région lorraine. Pour mémoire, la CCI n'a pas versé de subvention depuis 2008.

La Commission Formation et Emploi, réunie le 2 octobre 2012, a émis un avis défavorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale refuse à l'unanimité le versement d'une subvention.*

## **2-7 Fondation NIT-Université de Lorraine : demande de don**

Par courrier en date du 19 juin 2012, François LAURENT, Président de la Fondation NIT-Université de Lorraine, sollicite un don de 10 000 euros confirmant la contri-

bution de la CCI à l'action menée par la Fondation NIT en faveur du développement socio-économique régional.

La Commission Formation et Emploi, réunie le 2 octobre 2012, a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Après avoir précisé l'intérêt de participer aux actions portées par la Fondation NIT, le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.*

### **2-8 ESIAL-TELECOM Nancy : demande d'aide financière pour le déploiement de leur nouvelle identité visuelle**

Le Président François PELISSIER présente cette demande de subvention. Par courrier en date du 12 septembre 2012, André SCHAFF, Directeur de l'ESIAL-TELECOM Nancy, sollicite une aide financière de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de 5 000 euros pour le changement de dénomination de leur entité (supports de communication, logo...).

Pour mémoire, l'ESIAL est devenue l'an dernier école associée de l'Institut Mines-Télécom, acteur majeur de la formation, de la recherche scientifique et des partenariats avec le monde économique et industriel dans le domaine des sciences et technologies du numérique. Forte de ce nouvel élan, l'ESIAL a souhaité se doter d'une nouvelle identité pour mettre en évidence ce rapprochement avec l'Institut et s'affirmer encore davantage comme une référence parmi les meilleures écoles d'ingénieurs généralistes en informatique. Dans les semaines à venir, l'école prendra le nom de TELECOM Nancy.

La Commission Formation et Emploi, réunie le 2 octobre 2012, a émis un avis défavorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de subvention.

*L'Assemblée Générale refuse à l'unanimité le versement d'une subvention.*

## ***3- Appels à cotisations***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de cotisations.

### **3-1 Communication et Relations Publiques en Lorraine (CRPL) : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 160 euros. Pour mémoire, il était de 155 euros en 2011. Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-2 Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris : cotisations 2011 et 2012**

Les coûts des cotisations s'élèvent à 220 euros pour 2011 et à 220 € pour 2012. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 220 euros.

Le CMAP (Centre de Médiation d'Arbitrage de Paris) a été créé en 1995 par la CCIP sous la forme d'une association loi 1901. Le CMAP est aujourd'hui l'un des principaux centres européens de gestion et de résolution des conflits commerciaux sans recourir aux tribunaux classiques. Il est également un organisme de formation continue reconnu. Le CMAP organise des manifestations, des formations à la médiation interentreprises, intra-entreprises, à l'arbitrage...

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle fait partie des membres associés, tout comme la CCI de la Moselle, la CCI de Marseille-Provence, la CCI de Versailles-Val d'Oise, la CRCI du Nord Pas-de-Calais.

L'adhésion au CMAP se renouvelle par tacite reconduction et implique des droits et obligations pour la CCI : droit de désigner un représentant pour participer aux assemblées générales du CMAP, encart dans la Lettre de la Médiation et de l'Arbitrage du CMAP, formation de membres de la CCI à la médiation ou à l'arbitrage au CMAP avec une réduction sur le prix, le paiement d'un droit d'entrée et d'une cotisation annuelle.

Compte tenu qu'il existe maintenant à Nancy une Chambre arbitrale de Lorraine, il est proposé que la CCI paie les cotisations 2011 et 2012 demandées et adresse un courrier au CMAP précisant notre demande de résiliation à partir de 2013.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable pour que la CCI paie les cotisations 2011 et 2012 demandées et adresse un courrier au CMAP précisant notre demande de résiliation à partir de 2013.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement des cotisations 2011 et 2012 demandées et l'envoi d'un courrier au CMAP précisant notre demande de résiliation à partir de 2013.*

### **3-3 Alizé Longwy : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 3 000 euros, identique à celui de 2011.

Alizé est un dispositif d'appui aux TPE/PME original et complet qui a pour vocation d'aider les entreprises à passer un cap de croissance et à se structurer en mettant à leur disposition :

- des compétences en provenance des entreprises partenaires : elles permettent d'apporter un appui technique à la réalisation des projets,
- des avances remboursables : un fonds est constitué avec les apports publics et privés. D'un montant moyen de 15 000 € par entreprise, elles ont vocation à faire levier auprès des partenaires financiers des TPE/PME (banques, ...).

Ce dispositif est présent sur une vingtaine de territoires en France.

Astrees est l'association initiatrice du dispositif et est le maître d'œuvre et l'animatrice du réseau. Dans ce domaine, elle assure en particulier :

- les échanges et la capitalisation d'expériences entre les dispositifs existant,
- la communication nationale : animation du site web, organisation d'une manifestation nationale, relations presse...,
- l'accompagnement des acteurs locaux lors des phases sensibles ou de transition.

L'animation vise ainsi à une meilleure visibilité et lisibilité de l'action d'Alizé et à la professionnalisation des opérateurs locaux dans leur rôle d'animateur.

C'est pour cette raison que chaque opérateur local d'un dispositif Alizé est amené à verser une cotisation de 3 000 euros par an et par territoire à l'association ASTREES.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-4 Alizé Toul-Terres de Lorraine : cotisation 2012**

Le coût de la cotisation pour l'année 2012 est de 3 000 euros. Ce nouveau dispositif a été mis en place pour le territoire de Toul-Terres de Lorraine en 2012. Il n'y avait pas lieu à cotisation l'an passé. Le fonctionnement d'Alizé Toul-Terres de Lorraine est identique à celui d'Alizé Longwy présenté précédemment.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-5 CERFAV : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 15 €, identique à celui de 2011.

Cette demande a été examinée par la Commission Services aux Territoires et aux Réseaux le 14 septembre 2012 (qui a émis un avis favorable) et par la Commission Formation et Emploi (qui a émis un avis défavorable) le 2 octobre 2012. Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable pour le paiement de cette cotisation.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-6 Conseil de développement du Pays du Lunévillois : cotisation 2011 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2011 est de 10 €, identique à celui de 2010.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-7 Conseil de Pays du Val de Lorraine : cotisation 2012**

Le coût de la cotisation 2012 est de 103 €. Pour mémoire, l'Assemblée Générale de la CCI du 26 septembre 2011 avait décidé de ne pas cotiser en 2011.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-8 Meurthe-et-Moselle Tourisme : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 55 €. Pour mémoire, il était de 50 € en 2011.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-9 ADUAN : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 20 €, identique à celui de 2011.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre.



Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-10 Val de Lorraine Initiatives : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 50 €, identique à celui de 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-11 Grand Nancy Initiatives : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le cout de la cotisation 2012 est de 160 €, identique à celui de 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-12 PFI BBOMI : cotisation 2012**

Le coût de la cotisation 2012 est de 100 €. Pour mémoire, il n'y a pas eu de cotisation payée en 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

### **3-13 Seine Moselle Rhône : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 431 €, identique à celui de 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-14 PROVOIDEAU : cotisation et subvention 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 1 266 € (cotisation 426€, subvention 840€). Pour mémoire, il était de 1 248 € en 2011 (cotisation 420 €, subvention 828 €).

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-15 Consortium international pour le développement des voies navigables : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 375 €. Pour mémoire, il était de 375 € en 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-16 Réseau E2C France : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 7 800 €. Pour mémoire, il était de 5 300 € en 2011.

La Commission Formation et Emploi du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.*

**3-17 2APH : cotisation 2012**

Le coût de la cotisation 2012 est de 100 €. Pour mémoire, nous n'avons pas payé de cotisation en 2011.

La Commission Formation et Emploi du 2 octobre 2012 a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.**

**3-18 ECOREVIA : cotisation 2012 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2012 est de 1 000 €, identique à celui de 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures a émis un avis favorable ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.***

**3-19 PROMOTECH : demande de cotisation 2011-2012**

PROMOTECH est le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation du Technopôle de Nancy Brabois. Constitué sous forme associative, il accompagne les créateurs d'entreprise du Grand Nancy depuis 1979.

Le coût de la cotisation 2012 est de 60 €. Nous n'avons pas payé de cotisation en 2011. Celle-ci était de 60 € en 2010.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.***

**3-20 Pays-Haut Initiative : demande de cotisation 2011 (renouvellement)**

Le coût de la cotisation 2011 est de 80 €, identique à celui de 2010.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Le Président François PELISSIER met aux voix cette demande de cotisation.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le versement de cette cotisation.***

En conclusion, le Président François PELISSIER indique que toutes ces demandes donnent une idée de tout ce qui existe sur le territoire et sur les cotisations que nous payons.

***4- Demandes de désignations***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de désignations.

#### **4-1 Conseil consultatif permanent pour l'insertion du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant**

Par courrier en date du 2 juillet 2012, Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, nous informe de la mise en place d'un conseil consultatif permanent pour l'insertion, qui doit permettre aux allocataires et à leurs représentants de s'exprimer, d'apporter leur expérience et leur regard afin d'améliorer les politiques publiques.

Il nous demande de désigner la personne qui représentera la CCI dans ce conseil. Le Président et les membres du conseil consultatif, à voix délibérative, sont désignés pour un mandat de 3 ans. Sont proposées :

Membre titulaire : Sylvie PETIOT

Membre suppléant : Christine BERTRAND

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

Répondant à la question d'Olivier BERTRAND concernant la proposition de désignation de Christine BERTRAND, le Président François PELISSIER précise qu'il faut attendre l'Assemblée Générale du MEDEF du 17 décembre 2012 et qu'il la rencontrera ensuite. Les modifications de désignations seront faites lors de la prochaine Assemblée Générale de la CCI.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

#### **4-2 Commission Départementale Accueil Jeunes Enfants : désignation d'un membre titulaire (désignation conjointe CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers)**

Il s'agit de désigner un représentant des entreprises désigné conjointement par la CCI, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture. (*Code de l'action sociale et des familles, chapitre IV accueil des jeunes enfants, art. D214-3*). En 2007, c'est la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle qui a désigné Madame THOMAS, en concertation avec la CCI de Meurthe-et-Moselle et la Chambre de Métiers de Meurthe-et-Moselle, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois. Madame THOMAS ne souhaite pas renouveler son mandat. En concertation avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers, il a été convenu que la CCI propose cette année un représentant.

La Commission Départementale Accueil Jeunes Enfants (CDAJE) est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement et au développement des modes d'accueil des jeunes enfants et à la politique générale conduite en faveur des jeunes enfants dans le département.

Cette commission se réunit 1 fois par an en plénière (il n'y a plus de groupe de travail).

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a proposé la désignation de Colette HEISSER, en qualité de membre titulaire. Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-3 Commission consultative départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) : désignation d'un ou 2 membres suppléants**

Cette demande orale émane à la fois de la Préfecture et de Nicole GIRARD qui ne peut assurer seule une présence aux réunions du sous-groupe de travail qui se réunit toutes les 3 semaines...y compris au mois d'août.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a proposé la désignation de Jean-Pierre LEHMANN et de Jean-Sébastien MENGIN (de façon occasionnelle) en qualité de membres suppléants. Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-4 Commission Départementale d'Orientation Agricole de Meurthe-et-Moselle : désignation de représentants**

La CCI de Meurthe-et-Moselle sera consultée en février 2013 pour désigner de nouveaux représentants à la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) mais elle peut déjà le faire dès maintenant.

La CCI de Meurthe-et-Moselle est membre de droit de cette commission. Les membres désignés sont uniquement invités à la CDO plénière avec droit de vote. La prochaine plénière, qui sera également la séance d'installation de cette nouvelle commission aura lieu fin février-début mars 2013.

Conformément au Code rural et des pêches maritimes et à l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2009, nous devons désigner des représentants au titre de la distribution des produits agroalimentaires.

La Commission Services aux Territoires et aux Réseaux du 14 septembre 2012 a proposé les désignations suivantes :

pour la distribution en général  
Titulaire : Pascal CARRERAS

pour le commerce indépendant  
Titulaire : Marie de METZ-NOBLAT

Sont proposés comme suppléants :  
pour la distribution en général : Olivier SIMON  
pour le commerce indépendant : Gilles ROUX

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-5 Entreprendre en France : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant (en remplacement de Jean-François ROCHE)**

CCI-Entreprendre en France est l'association des CCI pour la création et la transmission reprise d'entreprise.

Il convient de désigner un membre titulaire (parmi les membres élus) et un membre suppléant en remplacement de Jean-François ROCHE qui avait été désigné par l'Assemblée Générale du 21 mars 2011.

Le Bureau du 19 novembre a proposé la désignation d'Olivier SIMON en qualité de membre titulaire et donné un avis favorable pour la désignation de Grégoire EURY en qualité de membre suppléant (*cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre*).

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-6 Commission départementale des risques naturels majeurs : renouvellement du mandat de Gilles SCHAFF**

Par courrier en date du 9 août 2012, la Préfecture nous informe que le mandat des élus de cette commission est arrivé à expiration le 18 mars 2012 et nous demande de lui faire connaître le représentant que nous souhaitons désigner pour siéger dans cette commission.

Il est proposé de renouveler le mandat de Gilles SCHAFF (qui avait été désigné par l'Assemblée Générale de la CCI du 21 mars 2011).

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de ce mandat.*

*Pour mémoire. La CCI fait partie du 2ème Collège et a droit à un seul représentant. Seuls les maires et les conseillers généraux ont droit à un suppléant. La Commission départementale des risques naturels majeurs a été créée par arrêté préfectoral du 19 juin 2007(en application du décret n° 2006-665 du 7 juin 2006). Cette instance a pour objectif de concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de prévention des risques naturels majeurs dans le département et doit être composée de 3 collèges comportant, en nombre égal, des représentants de l'Etat, des organisations professionnelles et organismes consulaires et des collectivités locales. Les membres de la commission sont élus pour une durée de 3 ans renouvelable.*

**4-7 Sud Nancéien et Toulais Initiative : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément**

Il est proposé de désigner Isabelle ANCEL en qualité de membre suppléant. Pour mémoire, le membre titulaire est Grégoire EURY.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-8 Val de Lorraine Initiatives : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément**

Il est proposé de désigner Isabelle ANCEL en qualité de membre suppléant. Pour mémoire, le membre titulaire est Grégoire EURY

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-9 Initiative en Pays Lunévillois : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément**

Il est proposé de désigner Anne-Laure JEANDEL en qualité de membre suppléant. Pour mémoire, le membre titulaire est Grégoire EURY.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-10 Grand Nancy Initiatives : désignation d'un membre suppléant au Comité d'agrément**

Il est proposé de désigner Isabelle ANCEL en qualité de membre suppléant. Pour mémoire, le membre titulaire est Grégoire EURY.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-11 Pays Haut Initiative : désignation d'un membre titulaire (en remplacement de Jacques HENRION) et d'un membre suppléant au Comité d'agrément**

Sont proposés :

Membre titulaire : Nathalie SZYLLER en remplacement de Jacques HENRION, désigné à l'Assemblée Générale du 21 mars 2011.

Membre suppléant : Grégoire EURY

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-12 HOMEGAL : désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant au Comité d'agrément**

Sont proposés :

Membre titulaire : Nathalie SZYLLER

Membre suppléant : Grégoire EURY

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-13 PFI BBOMI : désignation de Jacques HENRION (en remplacement de Véronique MADINI) au poste de Vice-Président du Conseil d'Administration**

Il est proposé de désigner Jacques HENRION, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Véronique MADINI, qui avait été désignée par l'Assemblée Générale du 21 mars 2011.

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**4-14 Commission Régionale des Sanctions administratives (DREAL) : demande de modification de désignation pour la CCIRL**

A la demande de la CCIRL, l'Assemblée Générale du 6 juin 2011 de la CCI, avait proposé la désignation d'Alain EVEN pour siéger à la Commission Régionale des Sanctions Administratives de Lorraine (mandat régional).

Il est proposé de désigner d'Olivier SIMON en remplacement d'Alain EVEN.



La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable à cette proposition ainsi que le Bureau du 19 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la modification de désignation proposée.*

#### **4-15 Collegium DEG (Droit Économie Gestion) : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant**

Frédéric STASIAK, Directeur du Collegium DEG (Droit, Economie, Gestion) de l'Université de Lorraine, nous a sollicités pour siéger au Conseil du Collegium DEG en qualité de personnalité extérieure.

Les personnalités extérieures sont désignées pour 5 années renouvelables. Le Collegium DEG est notamment compétent, à l'égard des composantes qu'il regroupe, en matière de répartition des emplois et des crédits, propositions de services des enseignants, politique des relations internationales, modalités de contrôle des connaissances, modifications ou de créations de diplômes.

La Commission Formation et Emploi du 2 octobre 2012 a proposé les désignations suivantes :

Membre titulaire : Rachel PELLE

Membre suppléant : Lina GILSON

Le Bureau du 19 novembre a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

#### **4-16 Territoire Val de Lorraine : désignation des élus référents**

Chacun des territoires disposent d'élus référents. Sont proposés pour le Territoire Val de Lorraine :

Jean-Pierre FERRANTE et Delphine MANZANO

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

#### **4-17 Val de Lorraine Entreprendre : proposition de désignations**

Cette association regroupe les chefs d'entreprises du Val de Lorraine : Jean-Pierre FERRANTE et Delphine MANZANO en font partie.

Il est proposé de désigner au titre de la CCI :

Jean-Pierre FERRANTE, Delphine MANZANO

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-18 Commission départementale des impôts directs et de la taxe sur le chiffre d'affaires : désignation de membres titulaires et suppléants pour les 3 formations pour 2013**

Les membres de la commission sont nommés pour un an renouvelable par tacite reconduction. Par courrier en date du 26 septembre 2012, la Présidente de la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires nous demande de l'informer des modifications apportées à la désignation des représentants titulaires et suppléants, pour l'année 2013, pour les 3 formations de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

**Pour mémoire,  
rappel pour chaque formation de la liste des représentants  
désignés lors de l'Assemblée Générale de la CCI le 18 novembre 2011**

*Litiges concernant les impôts directs et les taxes sur le chiffre d'affaires*

Membres titulaires : Jacques CHEVALIER et Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

Membres suppléants : néant

*Litiges relatifs à la déductibilité ou à l'imposition des rémunérations :*

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

*Litiges relatifs à la détermination de la valeur vénale des immeubles dont les mutations sont passibles de la TVA :*

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

*Les experts-comptables, désignés pour faire partie de cette commission, sont sollicités directement, via l'Ordre des experts-comptables, par la Présidente de la Commission des Impôts.*

La Commission Services aux Entreprises et aux Infrastructures du 2 octobre 2012 a donné un avis favorable pour la reconduction des mandats de Jacques CHEVALIER pour chaque formation de la Commission et a souhaité que Jean-Charles BERNARD soit sollicité pour être le suppléant de Jacques CHEVALIER pour chaque formation de la commission.

Cette désignation est faite conjointement avec le MEDEF de Meurthe-et-Moselle. Par courrier en date du 7/11/2012, Gérard LEOUTRE, Secrétaire Général du MEDEF a confirmé la reconduction de la candidature de Michel BERTRAND pour chacune des 3 formations de la commission. Le MEDEF n'a pas de candidature de membre suppléant à proposer pour les litiges concernant les impôts directs et les taxes sur le chiffre d'affaires.

**Proposition de désignations**  
**pour les 3 formations de la Commission pour 2013**

*Litiges concernant les impôts directs et les taxes sur le chiffre d'affaires*

Membres titulaires : Jacques CHEVALIER, Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*)

Membre suppléant : Jean-Charles BERNARD

*Litiges relatifs à la déductibilité ou à l'imposition des rémunérations :*

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*), Jean-Charles BERNARD

*Litiges relatifs à la détermination de la valeur vénale des immeubles dont les mutations sont passibles de la TVA :*

Membre titulaire : Jacques CHEVALIER

Membres suppléants : Michel BERTRAND (*désigné par le MEDEF*), Jean-Charles BERNARD

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable à ces propositions.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-19 Commission indemnisation Travaux ligne 2 et travaux adjacents :**  
**désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant**

Par courrier en date du 3 octobre 2012, André ROSSINOT, Président de la CUGN, nous indique que la CUGN réalise plusieurs chantiers sur l'agglomération nancéenne liés soit à la mise en place de la ligne 2 du Tram, soit à des travaux adjacents de grande ampleur (Place Charles III notamment). Depuis quelques mois, elle reçoit des demandes d'indemnisation de commerçants disant subir une baisse de chiffre d'affaires en raison de l'importance de ces travaux.

Afin de pouvoir traiter ces demandes de manière objective et équitable, il souhaite mettre en place une commission dite d'indemnisation à l'instar de celle qui avait été mise en place suite aux travaux du Vélodrome à Vandoeuvre-les-Nancy.

Il sollicite la présence et la participation de la CCI par l'un de ses représentants à la future commission dite d'indemnisation si celle-ci venait à être définitivement créée.

Sont proposés :

Membre titulaire : Brigitte MEYER

Membre suppléant : Jean-Sébastien MENGIN

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-20 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy : désignation d'une personnalité extérieure au Comité des Moyens, des Ressources et des Personnels (CMRP)**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture va saisir officiellement la CCI de Meurthe-et-Moselle par un prochain courrier afin qu'elle soit représentée au sein du Comité des Moyens, des Ressources et des Personnels. Afin d'anticiper cette saisie, il est proposé au Bureau de désigner un membre titulaire pour siéger au sein de ce comité.

Sont proposés :

Membre titulaire : Jean-Christophe KLEIN

Membre suppléant : Lina GILSON

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces propositions de désignations.*

**4-21 Comité régional de gestion de la marque Qualité Tourisme : désignation d'un membre titulaire**

Par courrier en date du 6 novembre 2012, la Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Préfecture de la Région Lorraine nous informe de la mise en place d'un comité régional de gestion de la marque Qualité Tourisme, composé des principaux acteurs du tourisme (fédérations professionnelles, organisations institutionnelles du tourisme) présidé par le Préfet de Région et sollicite la participation de la CCI à cette instance qui sera formalisée par arrêté préfectoral.

Ce comité est chargé de formuler un avis au Préfet de Région sur chaque demande d'obtention de la marque Qualité Tourisme et de participer à l'évolution de la politique de développement de celle-ci.

Est proposé en qualité de membre titulaire : Jean-Sébastien MENGIN

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

***5- Création de nouvelles commissions : propositions de désignations***

Le Président François PELISSIER présente la nouvelle organisation interne concernant les commissions et la répartition de l'ensemble des élus dans celles-ci. (*Annexe 1 : poster « Des chefs d'entreprises élus pour Entreprendre »*).

Le Commerce et le Tourisme ont été séparés afin que cette commission, présidée par Jean-Marie VILADECAS soit plus légère et permette d'avoir des ordres du jour plus précis, plus circonstanciés ainsi que des élus plutôt orientés dans ce domaine.

Du côté des Entreprises et Infrastructures, sous l'autorité de Gilles SCHAFF, on a gardé ensemble les services aux entreprises et on a extrait de la commission initiale, une deuxième commission Opérations stratégiques qui a été confiée à Jean BOONEN. Cette commission prendra en charge toutes les relations avec les Tribunaux de Commerce, les Prud'hommes et les différents acteurs (Préfectures, organismes) qui sous-tendent les relations qu'une entreprise peut avoir des tiers lorsqu'elle est dans une situation inconfortable ou lorsqu'elle est bloquée dans son développement. Claude PERETTE travaillera aussi dans cette commission pour toute la partie animation, dans le cadre de Conquête 2013.

Il n'y a pas de changement dans la Commission Formation et Emploi, ni dans la Commission des Finances.

Le Président François PELISSIER indique que cette nouvelle organisation est plus lisible que précédemment et permet aux différents présidents d'avoir des commissions qui fonctionnent sur des ordres du jour plus stratégiques et surtout plus simples à appréhender.

Il demande s'il y a des remarques sur cette nouvelle organisation. Répondant à Brigitte MEYER, membre titulaire, concernant les élus de Val de Lorraine, il précise qu'à l'instar de Claude PERETTE, Jean-Pierre FERRANTE (Entreprises et Infrastructures) et Delphine MANZANO (Formation et Emploi) sont restés dans la Commission où ils étaient déjà affectés.

Il met aux voix la création de nouvelles commissions et les propositions de désignations :

#### **Commission Territoires et Réseaux**

Président : Jean-Marie VILADECAS

Jean-Louis KAYSER (Lunévillois), Olivier BERTRAND (Lunévillois), Marie-Josée DAVANZO (Réseaux), Fabrice CHARTREUX (Toulois), Raymond FRENOT (Toulois), Waël ALI SOUFIAN (Réseaux), Jacques HENRION (Pays-Haut), Véronique MADINI (Pays-Haut), Philippe DURST (Réseaux nationaux), Brigitte MEYER (Grand Nancy), Fabien HAMON (Grand Nancy), Claude PERETTE (Entreprises et Territoires)

#### **Commission Commerce et Tourisme**

Président : Jean-Marie VILADECAS ;

Philippe DUPONT (Commerce), Jean-Sébastien MENGIN (Tourisme), Pascal CARRERAS (Commerce), Nicole GIRARD (Tourisme), Gilles FLOQUART (Commerce), Marie de METZ NOBLAT (Tourisme), Jean-Pierre LEHMANN (Commerce), Colette HEISSER (Tourisme)

#### **Commission Entreprises et Infrastructures**

Président : Gilles SCHAFF

Jacques CHEVALIER (Création-Transmission), Philippe PERRIN (Services-Prestations), Laurence REBECK (Information économique), Arnaud HABRANT (Financement), Constant MARANDEL (Export et International), Jacques BACHMANN (Création-transmission), Jean-Pierre FERRANTE (Création-Transmission), Frantz EHRLACHER (Aménagement), Chris-

tian FAIVRE (Innovation & QSE), Alain MARCOTULLIO (Développement durable), Joël VIGNERON (Infrastructures et Logistique)

#### **Commission Opérations Stratégiques**

Président : Jean BOONEN

Jean-Charles BERNARD (Innovation & QSE), Marie-Hélène NAILLON (Innovation & QSE), Catherine STRASSER (Export & International), Jean-Marie BRANCALEONI (Tribunal de Commerce), Claude GILLARD (Conseil des Prud'hommes)

#### **Commission Formation et Emploi**

Présidente : Sylvie PETIOT

Composition : Christine BERTRAND (Emploi), Vincent BARBARAS (Formation), Delphine MANZANO (Emploi), Rachel PELLE (Formation), Yannick BOHN (Enseignement supérieur), Denis HEFTRE (Enseignement supérieur), Jacques WERMUTH (Enseignement supérieur)

#### **Commission des Finances**

Président : Alex MULLER

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable à ces propositions.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la création de nouvelles commissions et les propositions de désignations.*

### ***6- Création du Groupement d'employeurs de Lorraine***

Le Président François PELISSIER annonce qu'il lancera CCI Emploi 54 le 17 décembre 2012 avec Sylvie PETIOT lors d'une conférence de de presse.

Il explique que CCI Formation, initié par les équipes précédentes, constitue aujourd'hui le fer de lance de la mandature. Le nouveau dispositif CCI Emploi, qui va être lancé avec l'accompagnement de la Préfecture, s'articule autour de 7 nouvelles offres : le Groupement d'employeurs est l'une d'entre elles. Nous proposerons aux PME des personnes à temps partagé sur un certain nombre de métiers supports et de métiers techniques. L'objectif est de créer ce Groupement d'employeurs et de monter jusqu'à 25 salariés dans un délai d'un an et de 100 sur 3 ans.

Il montre à l'assemblée le dépliant de CCI Emploi, qui se présente comme un smartphone avec à l'intérieur le descriptif des 7 propositions ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse internet. L'idée est de dire que CCI Emploi sera aussi simple que la touche d'un i-phone.

Il présente les 7 nouveaux produits : Réflexe RH, Drive emploi, Groupement d'employeurs, Entreprise d'insertion, Synergie Handicap, Doyoubuzz, Yupeek.

Il précise que la CCI va être en pôle position sur ce sujet car nous serons la première Chambre à prendre à bras le corps la thématique de l'emploi. Essayer de favoriser le retour à l'emploi et permettre aux entreprises d'accéder aux profils qu'elles recherchent de la façon la plus pertinente possible fait partie de nos missions.

Après avoir répondu aux questions de l'Assemblée et précisé que toute la plateforme administrative est gérée par IRD, le Président François PELISSIER met aux voix le projet de statuts de l'Association Groupement d'employeurs de Lorraine et la désignation des représentants de la CCI de Meurthe-et-Moselle

#### **6-1 Statuts**

Projet de statuts de l'Association Groupements d'employeurs de Lorraine (*Annexe 2*).

Cette association sans but lucratif constitue un groupement d'employeurs qui a pour objet la mise à disposition de ses membres d'un ou de plusieurs salariés liés au groupement par un contrat de travail, dans les conditions prévues par les dispositions de la loi du 25 juillet 1985 modifiée et de la loi du 28 juillet 2011. Sa durée est illimitée.

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les statuts de l'Association Groupement d'Employeurs de Lorraine.*

#### **6-2 Désignation des représentants de la CCI de Meurthe-et-Moselle**

En vertu de l'article 6-4 des statuts "représentation personnes morales", chaque membre dispose d'un représentant personne physique à l'exception de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, qui dispose de 4 représentants (membres de droit du Conseil d'Administration) en contrepartie de son apport immatériel, constitué principalement des études préalables à la constitution de la présente et à son partenariat avec Alliance Emploi.

La CCI de Meurthe-et-Moselle désigne le Président de l'association. Sont proposés :  
Président : François PELISSIER  
Membres : Sylvie PETIOT, Delphine MANZANO, Raymond FRENOT

Le Bureau du 19 novembre 2012 a donné un avis favorable.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les désignations proposées.*

### ***7-Attribution de marchés publics***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

#### **7-1 Attribution du marché Achats de fournitures de bureau pour l'ensemble des sites de la CCI de Meurthe-et-Moselle**

Le marché MAPA 04 12 Achats de fournitures de bureau pour l'ensemble des sites de la CCI de Meurthe-et-Moselle a été attribué à SA BMF ALTERBURO, 6 rue des

Bouvières PAE des Glaisins, 74942 Annecy le Vieux Cedex. Marché à bons de commandes inférieur à 130 000 euros HT.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'attribution de ce marché.*

### **7-2 Attribution du marché séparé de services assurances pour les besoins de la CCI Prestations d'Assurances MAPA 05-12**

Le marché séparé de services assurances pour les besoins de la CCI Prestations d'Assurances MAPA 05-12 a été attribué aux sociétés suivantes :

*Lot 1 : Multirisque Immobilier et contenu*  
à SMACL, 79000 NIORT  
pour un montant de 12 214, 87 € TTC

*Lot 2 : Flotte automobile*  
à Jean-Claude HINAULT, Agent AXA, 54098 Nancy  
pour un montant de 7 620,31 € TTC

*Lot 3 : Responsabilité civile*  
à Jean-Claude HINAULT, Agent AXA, 54098 Nancy  
pour un montant de 5 137,20 € TTC

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'attribution de ce marché.*

### **7-3 Attribution du marché MAPA 08-12 pour la restructuration des locaux du siège de la CCI 54 « Projet Conquête »**

Le marché MAPA 08 12 du 09/08/2012 a pour objet la restructuration des locaux du siège de la CCI 54 « Projet Conquête » rue Stanislas, rue Henri Poincaré à Nancy.

Après étude des dossiers de présentation des offres des entreprises par la Commission des Marchés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, il est proposé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Président à signer les actes d'engagement avec les entreprises ci-après désignées :

*Lot n°1 : VRD*  
à EIFFAGE TP 54320 MAXEVILLE pour un montant de 120 000 euros HT

*Lot n°2 : GO - DEMOLITIONS - CURAGE - DESAMIANTAGES*  
à FLB 54183 HEILLECOURT pour un montant de 399 999,39 euros HT

*Lot n°3 : RAVALEMENT FACADES - PIERRE DE TAILLE*  
à FLB 54183 HEILLECOURT pour un montant de 76000 euros HT

*Lot n°4 : COUVERTURE TUILES – ZINGUERIE*  
à NOEL ET MAURY SARL 88230 FRAIZE pour un montant de 20 859,9 euros HT



*Lot n°5 : SERRURERIE*

à LEFEVRE SAS 54560 BEUVILLERS pour un montant de 66 140 euros HT

*Lot n°6 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES - SAS VITRÉ*

à LEFEVRE SAS 54560 BEUVILLERS pour un montant de 220 270 euros HT

*Lot n°7 : MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT - RESTAURATION*

à FLB MENUISERIE 54183 HEILLECOURT

pour un montant de 301 110,79 euros HT

*Lot n°8 : CLOISONS VITREES*

à KARM AGENCEMENT 57155 MARLY FRESCATY

pour un montant de 27 000 euros HT

*Lot n°9 : PLATRERIE - PLAFONDS – FAUX-PLAFONDS*

à PPE Platriers Plaquistes de l'Est 54713 LUDRES

pour un montant de 83 997,98 euros HT

*Lot n°10 : REVETEMENTS DE SOLS DURS – FAIENCE*

à SARL LEMBO 54134 CEINTREY pour un montant de 119 000 euros HT

*Lot n°11 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES*

à VALBRECQ SAS 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

pour un montant de 20 633,36 euros HT

*Lot n°12 : PEINTURE – REVETEMENTS*

à VALBRECQ SAS 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

pour un montant de 32 922,86 euros HT

*Lot n°13 : PEINTURE DECORATIVE ET RESTAURATION STAFF*

à ESCHLIMANN 67152 ERSTEIN pour un montant de 270 000 euros HT

*Lot n°14 : ELECTRICITE CFO / CFA*

à KAUFMANN 54130 SAINT MAX pour un montant de 405 500 euros HT

*Lot n°15 : CHAUFFAGE VENTILATION*

à EIFFAGE THERMIE 54425 PULNOY pour un montant de 174 500 euros HT

*Lot n°16 : PLOMBERIE SANITAIRE*

à EIFFAGE THERMIE 54425 PULNOY pour un montant de 60 000 euros HT

*Lot n°17 : ASCENSEURS*

à FELLER 54520 LAXOU pour un montant de 57 797 euros HT

*Lot n°22 : PLANTATIONS - ARROSAGE - REVETEMENT DE SOLS  
EXTERIEURS*

à ISS Espaces Verts 54840 VELAIN EN HAYE

pour un montant de 50 202,53 euros HT

Total du marché : 2 505 933,81 euros HT (avant négociation : 2 862 146,79 euros HT)

***La Commission des Marchés a donné un avis favorable.***

Le Président François PELISSIER annonce que l'ensemble des services va s'installer rue Oberlin. Le déménagement, qui commencé ce lundi 10 décembre, va durer toute la semaine. L'adresse administrative, le téléphone et les horaires ne changent pas. Dans 4 semaines, les services supports vont aller au Viaduc Kennedy dans le cadre du rapprochement avec les services centraux. L'informatique remonte à Laxou dans les locaux du Centre de Formation.

L'enveloppe globale du projet des travaux est de 4,5 millions d'euros TTC. Suite au dépouillement des offres, la première satisfaction est que l'agent mis sur le marché va profiter directement à nos adhérents puisqu'à l'exception d'une entreprise mosellane et d'une entreprise alsacienne, toutes les autres sont meurthe-et-mosellanes. La répartition budgétaire est connue maintenant : 10% pour le soutien public (DRAC....), 20 à 25 % pour la cession du bâtiment, 20 à 25 % sur l'argent mis de côté par les équipes précédentes. Nous arrivons à un autofinancement de 55 à 60 %.

La bonne surprise est que nous avons fait tout le projet avec un budget très conservatoire. Nous avons minimisé les ressources côté Région. Comme nous allons recevoir une soulte, nous allons pouvoir remettre 500-700 000 euros sur ce projet sans coût supplémentaire.

Pour le reste, qui s'élève à 1 million, 1,2 millions, nous aurons recours à l'emprunt sur 15 ans. Cela représentera moins que la charge d'entretien annuelle qui est mise tous les ans dans le bâtiment. A périmètre financier quasi identique, nous aurons réinjecté pratiquement un peu moins de 4 millions dans l'économie locale, restructuré l'ensemble du bâtiment avec accès handicap, la plateforme complète de services au rez-de-chaussée, la restauration de tout le patrimoine Ecole de Nancy, on sera branché sur le réseau de chaleur développement durable, qui nous permettra de gagner quelques milliers d'euros par an. Nous avons une enveloppe de 250 000 euros d'aléas encore maintenue.

Dans le budget, nous avons également intégré tout l'agencement mobilier dont notamment celui de l'espace Gruber, qui sera une salle d'exposition permanente des pépites de Meurthe-et-Moselle. Nous recevons actuellement entre 10 et 12 000 visiteurs par an à la Chambre, qui viennent voir les vitraux de Gruber et la salle Lyautey. Après la restructuration, nous serons capables de doubler ou de tripler ces chiffres. Si 25 000 ou 30 000 personnes passent dans cet écrin de patrimoine renouvelé, c'est autant de personnes qui verront aussi les entreprises qui bougent, la richesse économique et qui repartiront avec une capacité d'attractivité, de fierté et de rayonnement supplémentaire. Pour l'instant, tout se passe bien. L'agencement de la salle des séances Ecole de Nancy était très sobre et nous ne sommes pas obligés de revenir à la décoration initiale qui aurait pu coûter très cher.

Répondant aux questions posées, le Président François PELISSIER précise que sur les 4,5 millions d'euros, 1,8 millions sont consacrés à la mise aux normes handicap, quasiment l'équivalent est mis sur le patrimoine (Salle des Séances, Salle Gruber, Salle Lyautey) et le troisième tiers sert à rendre fonctionnel tout le rez-de-chaussée et tous les services dans les étages.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, ajoute que la perte de surface due à la cession d'une partie du bâtiment est compensée par la location du troisième étage du Viaduc Kennedy.

Le Président François PELISSIER indique que la cession des 3 étages du bâtiment a été chiffrée par des professionnels aux alentours d'1 million d'euros. Il demande si des membres ont d'autres remarques sur ce dossier. Dans la négative, il met aux voix cette demande d'autorisation de signatures des actes d'engagement avec les entreprises désignées ci-dessus.

*L'Assemblée Générale autorise à l'unanimité le Président à signer les actes d'engagement avec les entreprises désignées ci-dessus.*

## **8-Information diverse**

### **8-1 CCI de France : nouvelle identité**

Le Président François PELISSIER annonce que les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) adoptent une nouvelle identité visuelle. Cette nouvelle identité commune traduit la dynamique dans laquelle le réseau est engagé aujourd'hui.

Acteurs du développement économique des territoires, les CCI partagent désormais un même logo, symbole d'une cohésion forte et d'une même volonté : se mettre en ordre de marche et se mobiliser partout en France pour relancer l'économie.

La nouvelle identité s'articule autour de la marque "CCI" et d'un sigle visuel représentant l'imbrication symbolique des trois lettres CCI. L'ACFCI devient ainsi "CCI France" et le réseau s'appelle désormais "CCI de France". Ce nouveau logo s'accompagne d'une nouvelle charte graphique déclinable sur tous les territoires

## **9-Questions diverses**

Le Président François PELISSIER présente les questions diverses.

### **9-1 Foires et Salons Internationaux de Nancy : cotisation 2012/2013**

Le coût de la cotisation 2012/2013 est de 10 euros identique à celui de 2011.

Cette demande de cotisation a été reçue le 30 novembre 2012. Pour régulariser l'appartenance des membres de l'assemblée Générale de l'association pour la validité des votes, il nous est demandé de régler cette cotisation avant l'Assemblée Générale de l'association du 20 décembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

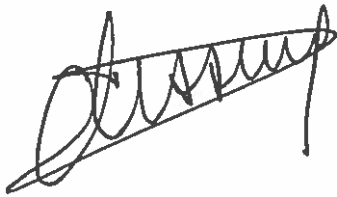
**9-2 Sud Nancéen et Toulais Initiative : cotisation 2012**

Le coût de la cotisation 2012 est de 80 euros identique à celui de 2011. Cette demande de cotisation a été reçue le 14 novembre 2012.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

Le Président François PELISSIER demande si des personnes souhaitent prendre la parole. Dans la négative, il remercie les participants de leur présence et lève la séance à 19h45.

*Le Président,  
François PELISSIER*



*La Secrétaire,  
Nicole GIRARD*

